

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

--ooOoo--

L'An Deux Mille Douze, le Lundi 26 Mars à 18 Heures, le Conseil Municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 20 Mars, conformément à l'article L2121-17 du C.G.C.T, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Simon RENUCCI.

**Etaient présents :**

MM. LUCIANI, CERVETTI, DIGIACOMI PIERI, PANTALONI, Mme LUCIANI, Mme MORACCHINI, MM. CASASOPRANA, GABRIELLI, Mme PASQUALAGGI, Adjoints au Maire.

M. PARODIN, Mme PIMENOFF, MM. VITALI, MARY, BASTELICA, Mme POLI, Mme JOLY, M. AMIDEI, Mme SUSINI, MM. COMBARET, TOMI, Mme SUSINI-BIAGGI, M BARTOLI, Mme FERRI-PISANI, Mme TOMI, M. D'ORAZIO, Conseillers Municipaux.

**Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :**

Mme RISTERUCCI	à	M. le Maire
Mme DEBROAS	à	M. CERVETTI
Mme PERES	à	Mme. LUCIANI
M. BERNARDI	à	Mme SUSINI
Mme FIESCHI DI GRAZIA	à	Mme SUSINI-BIAGGI
M. ZUCARELLI	à	M. PIERI
Mme SAMPIERI	à	M. CASASOPRANA

**Etaient absents :**

Mme GUIDICELLI, Mme MOUSNY-PANTALACCI, Adjointes au Maire, Mme CURCIO, Mme PASTINI, M. RUAULT, Mme GUERRINI, MM. SBRAGGIA, MARCANGELI, CORTEY, Mme OTTAVI-BURESI, M. LAUDATO, Conseillers Municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	45
Nombre de membres en exercice :	45
Nombre de membres présents :	27
Quorum :	23

Le quorum étant atteint, M. D'ORAZIO est désigné en qualité de Secrétaire de séance.

Séance du Lundi 26 Mars 2012

Délibération N°2012 / 81

**Exposition temporaire « Reconstitutions » organisée au Palais Fesch du 12 Juin au 1<sup>er</sup> Octobre 2012.**

**Monsieur le Maire expose à l'Assemblée :**

Dans le cadre de la Semaine Napoléonienne organisée par la Ville d'Ajaccio en juin 2012, le Palais Fesch-musée des Beaux-Arts souhaiterait présenter une exposition temporaire « *Reconstitutions* » sous le commissariat de Monsieur Christian Buffa. Il s'agit d'une série de photographies prises sur des lieux symboliques de l'histoire napoléonienne tels qu'Ajaccio et Austerlitz et mettant en valeur des reconstitutions de scènes de la vie de la Grande Armée. Cette exposition sera présentée dans la galerie des bustes Premier Empire du Palais Fesch.

**IL EST DEMANDE AU CONSEIL MUNICIPAL :**

**d'approuver** l'organisation de l'exposition temporaire « *Reconstitutions* ».

**d'autoriser Monsieur Le Maire** à signer tous les documents relatifs à l'ensemble de cette exposition.

**d'autoriser Monsieur le Maire** à solliciter des subventions auprès de la Collectivité Territoriale de Corse.

**de dire** que les crédits nécessaires à cette proposition seront inscrits du BP 2012 en fonctionnement, fonction 322 en dépense chapitre 011 art 6233 et en recettes au chapitre 74 article 74.12.

**LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER**

**LE CONSEIL MUNICIPAL,  
ouï l'exposé de Madame Anne-Marie LUCIANI, Adjointe déléguée,  
et après en avoir délibéré,**

**Vu** la loi 82.663 du 2 mars 1982 modifiée portant Droits et Libertés des Communes,  
**Vu** la loi 83.663 du 22 juillet 1983 complétant la loi 83.8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat,  
**Vu** la loi du 19 août 1986 portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales,  
**Vu** la loi d'orientation 92.125 du 6 février 1992,  
**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,  
**Considérant** l'avis favorable de la Commission Municipale compétente en date du 22 mars 2012.

**APPROUVE**

**A l'unanimité de ses membres présents ou représentés**

l'exposition temporaire « *Reconstitutions* », dans le cadre de la Semaine Napoléonienne organisée par la Ville d'Ajaccio en juin 2012, au Palais Fesch-musée des Beaux-Arts sous le commissariat de Monsieur Christian Buffa.

**AUTORISE Monsieur LE MAIRE**

à signer tous les documents relatifs à l'ensemble de cette proposition.  
à solliciter l'obtention de subventions auprès de la Collectivité Territoriale de Corse.

**DIT**

que les crédits nécessaires pour l'exposition sont inscrits au BP 2012 en fonctionnement, fonction 322 chapitre 011 article 6233, et en recettes au chapitre 74 article 74.12.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Commune et d'un affichage en Mairie.

.....  
**Fait et délibéré à AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.**  
**(Suivent les signatures)**

**POUR EXTRAIT CONFORME**



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20120326-2012\_81-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/04/2012